



Le 2 juin TOUS EN GRÈVE

**Toutes et tous à la manifestation, à 10 h 30 au Sully
(boulevard Sully en face la salle omnisport) à la Roche-sur-Yon**

Alors que le gouvernement tente toutes les basses manœuvres pour dénigrer le mouvement social et les organisations syndicales, c'est le moment d'amplifier le mouvement pour gagner sur nos revendications !

Comme annoncé le 19 mai par Manuel Valls, le gouvernement a eu recours à la force publique pour déloger les barrages de grévistes dans les ports, raffineries, aéroports... C'est donc la seule réponse de ce gouvernement face au mouvement social, remettant en cause par la même occasion la pertinence des manifestations organisées par nos syndicats.

Droit de manifester, droit de grève sont inscrits dans la loi, dans la constitution, jusqu'où le gouvernement est-il prêt à aller dans le déni de démocratie ?

Bien qu'il déclare ne pas faire d'amalgame entre nos syndicats et les casseurs, il n'empêche en voulant nous faire porter la responsabilité de la situation, c'est bien à cela qu'il s'emploie.

Nous n'accepterons aucune répression à l'égard des militants de nos organisations. Le gouvernement devrait cesser d'instrumentaliser les forces de l'ordre et les casseurs avec pour objectif de faire refluer la mobilisation, c'est un jeu dangereux.

Après le 9 mars, le 31 mars, le 28 avril, le 26 mai plus de 1 500 manifestants en Vendée, plus de 400 000 en France. La mobilisation s'amplifie et s'enracine durablement pour le retrait du projet de loi et l'obtention de nouveaux droits. Pour preuves, des secteurs stratégiques ont déjà voté la grève reconductible dans les raffineries, l'énergie, les transports... mais il n'y aura pas de grève par procuration, c'est toute-s ensemble que nous pouvons gagner, il faut généraliser la grève !

L'heure est donc d'amplifier la mobilisation

Sondés, les citoyens Français déclarent :

- ✓ à 71 % s'opposer à la loi EL KHOMRI,
- ✓ à 75 % que nous sommes en pleine lutte de classe,
- ✓ à 81 % qu'ils sont contre l'application de l'article 49.3

Sondés, les citoyens Français déclarent :

- ✓ à 87 % la politique économique du Gouvernement mauvaise,
- ✓ à 58 % que cette politique avantage les patrons,
- ✓ à 85 % que cette politique désavantage ouvriers et employés,

**Notre réponse
est simple :
retrait du
projet de loi EL
KHOMRI !**

La « loi travail », une régression sociale majeure

Les chauffeurs routiers ne veulent pas voir leur salaire diminuer de 2000 € par an avec la baisse à 10 % de la rémunération des heures supplémentaires.

Aucun salarié ne veut voir son temps de travail augmenté de dix jours et plus par an comme vient de l'obtenir le patron de la CBI à Angers (accord signé par la CFE-CGC et la CFDT) en application de la loi de 2013 sur les accords compétitivité, que va étendre et élargir la loi EL KHOMRI.

Un temps de travail allongé, une rémunération diminuée, des conditions de travail alourdies, la santé et la sécurité au travail affaiblies, les licenciements facilités... le chantage patronal légalisé par le référendum.

L'inversion de la hiérarchie des normes, ce sera demain chaque employeur qui fera sa loi au sein de son entreprise. La hiérarchie des normes c'est l'obligation pour l'employeur de respecter le Code du Travail et la Convention Collective. Supprimer celle-ci, comme le prévoit le projet de loi, c'est supprimer l'ensemble des garanties communes à tous les salariés, applicables à tous car inscrites dans la loi, les lois de la République.

Le 49.3 ou la démocratie bafouée !

L'article 49.3 permet de déclarer loi un texte qui n'a fait l'objet d'aucun vote de l'Assemblée Nationale. Le seul effectué s'est fait, se fera à nouveau en juin sur la question suivante : y a-t-il une majorité parlementaire pour renverser ou non ce Gouvernement ?

Ensemble, il est possible de gagner !

Nos organisations syndicales nationales et départementales, invitent à l'organisation d'Assemblées Générales, de réunions avec les salariés pour débattre des modalités d'action, de la grève et de sa reconduction, c'est le moment !

Mettre à l'ordre du jour la satisfaction des revendications non prises en compte depuis trop longtemps, défendre l'ensemble de ses droits, obtenir le retrait de la loi EL KHOMRI devient aujourd'hui un devoir, quand un Gouvernement, ce Gouvernement bafoue la démocratie.

Le présent n'est pas acceptable, l'avenir serait encore plus terrible, que l'on soit salarié du privé ou du public, jeune ou sénior, en activité ou au chômage si ce projet de loi s'applique.

Nous vous demandons de participer et/ou d'organiser sur vos lieux de travail la votation citoyenne pour exprimer votre refus de la loi travail

Le 2 juin, nous appelons à une puissante riposte par la grève et la manifestation pour le retrait du projet de loi EL KHOMRI.

Le 14 juin, par centaines de milliers nous manifesterons à Paris

(merci de prendre contact avec les UD et vos syndicats pour acter votre participation)

Avec la mobilisation de toutes et tous nous pouvons l'emporter, ensemble nous devons, nous pouvons venir à bout des choix du gouvernement

Toutes et tous ensemble dans la lutte !